

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL Tenue du 16 au 19 mars 2018

Le président national Eddy Bourque prononce la réunion ouverte à 9 h 15 le vendredi 16 mars 2018. Les membres suivants de l'Exécutif national y participent :

Marco Angeli, VPN, CISR
Lyne Cartier, VPN, Québec
Paul Croes, VPN, IRCC
Michelle Henderson, VPN, Alberta/TN-O/Nunavut
Fabienne Jean-François, VPN, Québec
Travis Lahnalampi, VPN, Ontario
Nicole Ma, VPN, Ontario
Lynda MacLellan, VPN à la condition féminine – Ouest du Canada
Jodi MacPherson, VPN à la condition féminine – Est du Canada
Dwight McLeod, VPN, Manitoba/Saskatchewan
Vanessa Miller, VPN, C-B/Yukon
Debbie Morris, VPN, TNL/N-É
Jacques Perrin, VPN, RCN
Sebastian Rodrigues, VPN, droits de la personne
Rhonda Rumson, VPN, N-B/Î-P-É
Crystal Warner, vice-présidente exécutive nationale

Les observatrices et observateurs suivants sont également présents :

Charlène Arsenault, VPN suppléante, N-B/Î-P-É
Christine Walker, VPN suppléante à la condition féminine, Ouest du Canada
Daniel Carrière, 2^e VPN suppléant, RCN

Claude Danik, membre du personnel du SEIC
Sue Séguin, membre du personnel du SEIC (qui tient le procès-verbal)

ASSERMENTATION

Le président national fait prêter le serment d'entrée en fonctions à la consœur Christine Walker, VPN suppléante à la condition féminine, Ouest du Canada.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel qu'il a été présenté.

p/a Croes/Cartier

ADOPTÉE

HORAIRE DES SÉANCES

L'horaire des séances sera le suivant :

Le vendredi 16 mars de 9 h à 17 h 15

Le samedi 17 mars de 9 h à 17 h

Le dimanche 18 mars de 9 h à 12 h (midi)

p/a Lahnalampi/Morris

ADOPTÉE

LECTURE DE LA DÉCLARATION CONTRE LE HARCÈLEMENT

La consœur MacPherson lit la déclaration contre le harcèlement. Les membres du Comité de lutte contre le harcèlement pour la durée de la réunion seront le confrère Claude Danik et la consœur Christine Walker.

LECTURE DE LA POLITIQUE SUR LE PROFILAGE INJUSTE

La consœur Cartier lit la Politique sur le profilage injuste.

MINUTE DE SILENCE

L'Exécutif national observe une minute de silence à la mémoire des membres et de l'employée suivants et de tous les syndicalistes qui sont morts depuis la réunion précédente de l'Exécutif national :

Connie Brisebois, de la section locale 70704, RCN
Helen Mullen-Lamarche, de la section locale 621, Ontario
Anita Rose McFadden, de la section locale 648, Ontario
Linda Vizza, de la section locale 628, Ontario
Lori Funk, de la section locale 50772, Manitoba
Blair Simpson, de la section locale 50772, Manitoba
Joanne Daniel, employée du SEIC au bureau national d'Ottawa

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EN
DE NOVEMBRE 2017**

Que le procès-verbal de la réunion de l'EN de novembre 2017 soit approuvé.

p/a Croes/Cartier

ADOPTÉE

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA TÉLÉCONFÉRENCE
DE L'EN DU 25 JANVIER 2018**

Que le procès-verbal de la téléconférence de l'EN du 25 janvier 2018 soit approuvé.

p/a Warner/Lahnalampi

ADOPTÉE

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA TÉLÉCONFÉRENCE
DE L'EN DU 7 SEPTEMBRE 2017**

Que le procès-verbal de la téléconférence de l'EN du 7 septembre 2017 soit approuvé.

p/a Rodrigues/Ma

ADOPTÉE

Il y a lieu de signaler que la consœur Warner assume la présidence de la réunion.

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL

Le confrère Bourque lit son rapport, qui est *ci-joint à l'Annexe A*.

Les membres de l'Exécutif national posent des questions et expriment des commentaires sur le rapport du président national et celui-ci y répond.

Que le rapport du président national soit approuvé.

p/a Perrin/Croes

ADOPTÉE

Il y a lieu de signaler que le confrère Bourque reprend la présidence de la réunion.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE NATIONALE

La consœur Warner lit son rapport, qui est *ci-joint à l'Annexe B*.

Des questions sont posées et des commentaires sont exprimés et la consœur Warner y répond.

La consœur Warner présente un compte rendu de la réunion qu'elle a tenue le 4 janvier avec Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC. Cette réunion a eu lieu pour traiter de sujets d'inquiétude relatifs aux décisions prises sur la tutelle du SEIC. Pendant la réunion, les consœurs Warner et Benson ont convenu qu'une réunion d'une journée serait tenue avec les anciens adjoint-e-s au fiduciaire du SEIC afin de recueillir leurs commentaires en vue de la rédaction d'un rapport à l'intention du Conseil national d'administration. L'AFPC pourrait s'inspirer de ce rapport aux fins de toute tutelle future d'un de ses Éléments.

Que le rapport de la vice-présidente exécutive nationale soit approuvé.

p/a Rumson/MacLellan

ADOPTÉE

RAPPORTS DE VPN ET DES COMITÉS CONSULTATIFS NATIONAUX

Des rapports écrits ont été reçus des VPN suivants et seront portés au site Web du SEIC :

- Marco Angeli
- Lyne Cartier
- Paul Croes
- Lynda MacLellan
- Dwight McLeod
- Vanessa Miller
- Debbie Morris
- Jacques Perrin
- Sebastian Rodrigues
- Rhonda Rumson

Les VPN présentent des mises à jour verbales sur leurs activités.

La consœur Jean-François présente la motion suivante :

Motion : Que l'Exécutif national confie au Comité DPRI d'identifier, pour le syndicat, trois (3) recommandations parmi les 28 du Rapport finale du Groupe de travail conjoint syndical-patronal sur la diversité et l'inclusion – 'Créer une fonction publique diversifiée et inclusive' sur lesquelles nous pourrions mettre l'emphase auprès de l'Employeur. Et que ceci soit fait au cours de la prochaine réunion du Comité DPRI.

p/a Jean-François/Miller

ADOPTÉE

PRÉSENTATION D'EDSC

Madame Leslie MacLean, sous-ministre déléguée principale et chef de l'exploitation de Service Canada, présente une mise à jour sur EDSC. Se joint à elle madame Gail Johnson, sous-ministre déléguée des RH d'EDSC.

Madame MacLean traite de différentes questions mais n'hésite pas à aborder le problème du Phénix. L'Exécutif national est heureux qu'elle l'aborde au cours de cette réunion et qu'elle exprime ses propres craintes au sujet du Phénix.

L'Exécutif national pose des questions et adresse des commentaires à madame MacLean et elle prend le temps d'y répondre.

Le confrère Bourque remercie mesdames MacLean et Johnson d'avoir accepté son invitation à prendre la parole devant l'Exécutif national et il ajoute que leur participation est un moyen positif d'aller de l'avant avec l'employeur.

PRÉSENTATION DE LA CISR

M. Paul Aterman, président intérimaire, et Barbara Wyant, directrice générale de la gestion intégrée des ressources, donnent un exposé à l'Exécutif national.

Le confrère Bourque remercie monsieur Aterman et madame Wyant d'avoir accepté son invitation à prendre la parole devant l'Exécutif national. Il dit de nouveau que la participation de l'employeur à la réunion est un moyen positif d'aller de l'avant.

TEMPS DE PAROLE ACCORDÉ AUX OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Avant la fin de la première journée de réunion, les observatrices et les observateurs se voient accorder le temps d'exprimer des commentaires ou de poser des questions sur la journée de réunion.

Il est annoncé aux observatrices et observateurs que l'Exécutif national tiendra une séance à huis clos au début de la journée suivante et qu'ils pourront réintégrer la salle à la fin de cette séance.

DEUXIÈME JOURNÉE : LE SAMEDI 17 MARS 2018

SÉANCE À HUIS CLOS

L'Exécutif national tient une séance à huis clos de 9 h à 15 h 30 pour discuter du rapport du Comité sur la prestation des services, et de la dotation en personnel.

Les motions et recommandations suivantes sont adoptées.

Motion : Que le poste de RSN à Edmonton soit doté pour une période indéterminée.

p/a Warner/McLeod

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national autorise le président national du SEIC à signer une entente négociée de bonne foi avec une employée afin de régler son grief de harcèlement.

p/a Warner/Perrin

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national approuve la recommandation n° 2 du Comité sur la prestation des services visant à ce que tous les VPN et les comités nationaux adoptent des adresses de courriel du SEIC le plus tôt possible.

p/a Warner/Lahnalampi

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national approuve la recommandation n° 3 du Comité sur la prestation des services visant à ce qu'une résolution soit présentée par l'Exécutif national pendant le congrès national de 2020 du SEIC afin d'amender l'article 16 des Statuts de manière à éliminer la restriction du nombre et des lieux des bureaux syndicaux régionaux nécessaires.

p/a Warner/Miller

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national approuve la recommandation n° 4 du Comité sur la prestation des services visant à ce qu'un poste

d'organisatrice ou d'organisateur interne soit créé pour un an et doté le plus tôt possible.

p/a Warner/Miller

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national approuve la recommandation n° 5 du Comité sur la prestation des services visant à ce que le Règlement 14 soit amendé de manière à permettre aux VPN d'assurer la représentation des griefs au 2^e palier et la médiation en matière de dotation.

p/a Warner/Perrin

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national approuve la recommandation n° 6 du Comité sur la prestation des services visant à ce qu'après une consultation du SEPB, les VPN commencent le plus tôt possible à assurer la représentation des griefs au 2^e palier et la médiation relative à la dotation.

p/a Warner/Angeli

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national approuve la recommandation n° 7 du Comité sur la prestation des services visant à ce que l'Exécutif national ne présente une demande de règlement de conflit de compétence pour que les membres de Passeport fassent partie du SEIC qu'après le congrès triennal de 2018 de l'AFPC.

p/a Warner/Croes

ADOPTÉE

Motion : Que l'Exécutif national approuve la recommandation n° 8 du Comité sur la prestation des services visant à ce que la description de travail de l'adjointe administrative de la Région de la capitale nationale soit modifiée de manière à englober ses responsabilités supplémentaires et qu'il soit recommandé que son poste soit exclu car elle est appelée à assurer un soutien au personnel exclu du SEIC.

p/a Warner/Ma

ADOPTÉE

Que l'ensemble du rapport du Comité sur la prestation des services soit approuvé.

p/a Lahnalampi/Cartier

ADOPTÉE

Durant la séance à huis clos, et pour les discussions suivantes, on doit noter que le Président national et la vice-présidente exécutive nationale ne sont pas dans la salle. La consœur Jean-François, la suppléante à la VPEN préside. Les recommandations suivantes ont été présentées par le Comité sur les finances.

Recommandation 4 : Que le point 1.3 du Règlement 6 soit remanié en ces termes : À moins de dispositions contraires dans le présent règlement, les autres conditions d'emploi applicables aux membres élus du Centre de l'Alliance qui occupent des charges comportant des niveaux de rémunération égaux ou plus élevés s'appliquent à la présidente ou au président national du SEIC. Une rémunération des heures supplémentaires lui sera versée jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année.

p/a Miller/Perrin

ADOPTÉE

Recommandation 5 : Que le point 2.3 du Règlement 6 soit remanié en ces termes : À moins de dispositions contraires dans le présent règlement, les autres conditions d'emploi applicables aux membres élus du Centre de l'Alliance qui occupent des charges comportant des niveaux de rémunération égaux ou plus élevés s'appliquent à la vice-présidente ou au vice-président exécutif national du SEIC. Une rémunération des heures supplémentaires lui sera versée jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année.

p/a Miller/Perrin

ADOPTÉE

Que l'ensemble du rapport de la séance à huis clos du Comité sur les finances soit approuvé.

p/a Jean-François/Miller

ADOPTÉE

L'Exécutif national est de retour en session avec les observatrices et les observateurs présents.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LES STATUTS

La consœur Jean-François lit le rapport du Comité sur les Statuts, qui est ***ci-joint à l'Annexe C.***

Toutes les recommandations présentées par le Comité sur les Statuts sont proposées par la consœur Jean-François et appuyées par le confrère Lahnalampi.

Recommandation n° 1 : Que l'Exécutif national approuve le fusionnement des sections locales 90103 et 90107.

ADOPTÉE

Recommandation n° 2 : Que l'Exécutif national approuve le fusionnement des membres de la CISR de la section locale 613 avec la section locale 645.

ADOPTÉE

Demande de remplacement du nom de la section locale 569 par Région de York

Suite à donner : Le président national transmettra une lettre au président de la section locale 569 pour lui annoncer que ses membres doivent voter sur une motion pendant une réunion de la section locale afin que le nom de celle-ci soit remplacé par Région de York.

Recommandation n° 3 : Que l'Exécutif national consente à ce que la demande d'établissement d'une politique sur les dons de bienfaisance soit renvoyée au CDPRI avec une indication des craintes exprimées pendant cette réunion et qu'il soit demandé au CDPRI s'il souhaite proposer des façons dont les demandes de dons pourraient être présentées à l'avenir.

ADOPTÉE

Demande d'attribution de la dignité de membre à vie de l'AFPC à la consœur Suwinder Kaur Jassal

Suite à donner : Le président national transmettra une lettre à l'AFPC pour lui indiquer que l'EN ne peut pas, pour le moment, recommander l'attribution de la dignité de membre à vie de l'AFPC à la consœur Kaur Jassal.

Recommandation n° 4 : Que la résolution n° 1 (*jointe au rapport par le Comité sur les Statuts*) soit approuvée par l'Exécutif national et présentée au congrès de 2020 du SEIC au nom de l'EN.

ADOPTÉE

Recommandation n° 5 : Que la résolution n° 2 (*jointe au rapport par le Comité sur les Statuts*) soit approuvée par l'Exécutif national et présentée au congrès de 2020 du SEIC au nom de l'EN.

Motion de division : Que la résolution n° 2 soit divisée.

p/a Warner/Rodrigues

DÉFAITE

Motion : Que la résolution n° 2 soit renvoyée au Comité sur les Statuts.

p/a Ma/Rodrigues

ADOPTÉE

Recommandation n° 6 : Que la résolution n° 3 (*jointe au rapport par le Comité sur les Statuts*) soit approuvée par l'Exécutif national et présentée au congrès de 2020 du SEIC au nom de l'EN.

ADOPTÉE

Recommandation n° 7 : Que la résolution n° 4 (*jointe au rapport par le Comité sur les Statuts*) soit approuvée par l'Exécutif national et présentée au congrès de 2020 du SEIC au nom de l'EN.

ADOPTÉE

Paragraphe 18.7 des Statuts – Votes de ratification

Suite à donner : Le président national rédigera une lettre à l'intention du comité des résolutions sur les Statuts du congrès de 2020 pour lui indiquer que le paragraphe 18.7 doit être rayé des Statuts du SEIC. La radiation du paragraphe 18.7 fera partie du rapport du comité des résolutions sur les Statuts qui sera présenté pendant le congrès de 2020 du SEIC.

Recommandation n° 8 : Que le Règlement 24 (*joint à l'Annexe A du rapport du Comité sur les Statuts*) soit approuvé par l'Exécutif national.

ADOPTÉE

Code de conduite et Code d'éthique

Suite à donner : Que le Comité sur les Statuts demande aux Éléments de lui faire parvenir leur code de conduite avant de présenter une recommandation à l'Exécutif national.

Que le rapport du Comité sur les Statuts soit approuvé jusqu'à la rubrique des Résolutions en instance, qui sera traitée pendant la réunion automnale de l'EN.

ADOPTÉE

TROISIÈME JOURNÉE : LE DIMANCHE 18 MARS 2018

L'Exécutif national entreprend la troisième journée de réunion à 9 h.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LES FINANCES

La consœur Miller, présidente du Comité sur les finances, lit le rapport du Comité sur les finances, qui est **ci-joint à l'Annexe D**.

Toutes les recommandations présentées par le Comité sur les finances sont proposées par la consœur Miller et appuyées par le confrère Perrin.

Que les états financiers vérifiés (*point 4 du rapport*) soient approuvés.

ADOPTÉE

Que l'analyse du budget (*point 5 du rapport*) soit approuvée.

ADOPTÉE

Recommandation n° 1 : Que le placeur du SEIC donne un exposé sur nos placements pendant la réunion suivante du Comité de l'EN, qui aura lieu à l'automne de 2018.

ADOPTÉE

Recommandation n° 2 : Il est recommandé de remanier en ces termes le point 4 d) des Directives financières à l'intention des VPN : « Les demandes de remboursement des dépenses des VPN seront présentées dans un délai de 60 jours après chaque activité ».

Motion de renvoi : Que la recommandation n° 2 soit renvoyée au Comité sur les finances pour qu'il remplace « 60 jours » par « 90 jours ».

p/a Henderson/Carter

ADOPTÉE

Il y a lieu de signaler que la consœur Warner assume la présidence de la réunion à ce moment.

Recommandation n° 3 : Prolonger le délai pour la vente de la maison du président national jusqu'à la réunion suivante de l'EN, qui aura lieu à l'automne de 2018.

ADOPTÉE

Recommandation n° 4 : Prolonger l'indemnité pour occupation temporaire de deux résidences (IOTDR) d'environ 1 000 \$ par mois jusqu'à la réunion suivante de l'EN, qui aura lieu à l'automne de 2018.

ADOPTÉE

Que l'ensemble du rapport du Comité sur les finances soit approuvé.

ADOPTÉE

Il y a lieu de signaler que le confrère Bourque reprend la présidence de la réunion.

Il y a lieu de signaler également que la consœur Christine Walker remplace la consœur MacLellan au sein de l'Exécutif national.

CONGRÈS DE 2018 DE L'AFPC

La consœur Jean-François annonce à l'Exécutif national qu'elle posera sa candidature à la présidence nationale de l'AFPC au cours du prochain congrès de l'AFPC.

Motion : Que l'Exécutif national appuie pleinement la candidature de la consœur Jean-François à la présidence nationale de l'AFPC.

p/a Walker/Rodrigues

ADOPTÉE

Motion : Que le SEIC aide à la campagne électorale de la consœur Jean-François en y affectant 2 000 \$.

Un amendement favorable a été apporté à cette motion pour porter le montant de 2 000 \$ à 3 000 \$.

ADOPTÉE

Le président national annonce à l'Exécutif national que le SEIC enverra 48 délégué-e-s et 31 observatrices et observateurs au congrès de 2018 de l'AFPC.

Le SEIC tiendra une réunion de délégation le 29 avril de 9 h à 11 h et des réunions de délégation pendant lesquelles le déjeuner sera servi les mardi et mercredi 1^{er} et 2 mai de 7 h 30 à 8 h 30.

De plus, le SEIC tiendra une suite de réception du 29 avril au 2 mai inclusivement.

CONFÉRENCE DE 2018 SUR LA NÉGOCIATION ENTRE L'AFPC ET LE CT

Le président national annonce à l'Exécutif national que le SEIC enverra 31 délégué-e-s et 8 observatrices et observateurs à la conférence sur la négociation entre l'AFPC et le CT qui aura lieu à la fin du mois.

Le SEIC tiendra une réunion de délégation le mardi 27 mars de 17 h 30 à 19 h.

Le confrère Lahnalampi annonce à l'Exécutif national qu'il posera sa candidature à la prochaine équipe de négociation PA. Il a fait partie de l'équipe précédente et il trouve qu'il serait de nouveau un excellent candidat.

La consœur Henderson annonce à l'Exécutif national qu'elle aussi posera sa candidature à l'équipe de négociation. Compte tenu de tout ce qui se passe à Vegreville, elle sait très bien tout ce qui doit être modifié ou ajouté à la convention collective et elle serait une excellente candidate.

La consœur Miller ajoute que Sargy Chima, de la région de la C-B et du Yukon, pose également sa candidature à l'équipe de négociation et que Steven Klaver prévoit briguer les suffrages en tant que suppléant.

Il y a lieu de signaler que Charlène Arsenault remplace la consœur Rumson au sein de l'Exécutif national.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LA SANTÉ MENTALE

La consœur Cartier présente le rapport du Comité sur la santé mentale.

Recommandation n° 1 : Que l'Exécutif national approuve une formation pour les membres du Comité de la santé mentale du SEIC,

comme par exemple celle qui est donnée par l'Université York et qui permet une certification en santé et sécurité psychologiques.

p/a Cartier/Angeli

Motion de renvoi : Que cette recommandation soit déferée au Comité sur les finances afin qu'il en détermine le coût avant que l'Exécutif national vote à son sujet.

p/a Warner/Perrin

ADOPTÉE

Recommandation n° 2 : Que l'Exécutif national convienne de créer une adresse de courriel générique du Comité de la santé mentale afin que les membres puissent le contacter facilement.

p/a Cartier/Angeli

ADOPTÉE

Recommandation n° 3 : Que l'Exécutif national consente à ce que ses membres suivent le cours Avoiding Burnout: Self Care for Activists and Changemakers.

p/a Cartier/Angeli

Motion de renvoi : Que la recommandation n° 3 soit renvoyée au Comité pour qu'il détermine les cours pouvant être donnés à l'EN pendant une de ses réunions à Ottawa.

p/a Jean-François/Walker

ADOPTÉE

Recommandation n° 4 : Que tous les membres des comités en SST, particulièrement les comités d'orientation, suivent une formation sur l'approche collaborative.

p/a Cartier/Angeli

ADOPTÉE

RAPPORTS DES VPN ET DES COMITÉS CONSULTATIFS NATIONAUX

Que les rapports reçus des VPN et des comités consultatifs nationaux soient approuvés.

p/a Croes/Jean-François

ADOPTÉE

MISE À JOUR SUR NATIONBUILDER

La consœur Warner présente une mise à jour sur NationBuilder, le nouveau site Web du SEIC et de ses régions.

DATES DE LA RÉUNION SUIVANTE DE L'EN

La réunion suivante de l'Exécutif national doit avoir lieu du 11 au 14 octobre 2018.

Les dates proposées des réunions de 2019 de l'Exécutif national sont les suivantes :

- Les 5, 6 et 7 avril 2019
- Les 20, 21 et 22 septembre 2019

Le bureau national vérifiera la disponibilité de l'hôtel à ces dates et en avisera l'Exécutif national dès qu'il l'aura confirmée.

Motion : Que la Politique sur la garde des enfants soit révisée par le Comité sur les finances.

p/a Warner/Henderson

ADOPTÉE

On accorde du temps aux observatrices et observateurs pour qu'ils expriment des commentaires sur la réunion de trois jours de l'Exécutif national.

CLÔTURE

La réunion prend fin à 12 h 10.